

Angleur, le 14 mai 2022.

Concerne: cotisation 2022

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'objet principal du CQST est de promouvoir l'amélioration de la qualité de la vie, de l'environnement et de la sécurité dans votre quartier. Plus que jamais, pour réaliser ces objectifs et être représentatif de la population, le CQST a besoin du soutien de tous les habitants du Sart-Tilman.

Depuis 25 ans, votre comité intervient dans de nombreux dossiers pour minimiser l'impact négatif des grands projets d'urbanisation et y apporter des améliorations :

- le projet Pré-Aily : diminution de la densité d'habitat, conservation des lisières, création d'un bassin d'orage et d'un deuxième accès sur l'avenue Pré Aily, respect des prescriptions urbanistiques ;
- l'extension du Parc Scientifique (côté Seraing) : accroissement de la capacité des bassins d'orage, suppression du transit par la rue du Sart-Tilman (mise en cul-de-sac), amélioration de la fluidité du trafic au nouveau rond-point de la route du Condroz (création de by-pass) ;
- respect des règles de parcage à l'intérieur de l'éco-quartier ;
- interventions dans les enquêtes publiques : projets d'immeuble rue du Sart Tilman, rue du Beau Hêtre, rue de la Belle Jardinière, extension de la sous-station ELIA rue del rodge Cense ;
- rencontres avec la police de Liège pour l'amélioration de la sécurité des piétons et le parcage rue du Sart Tilman, côté école communale ;
- démarches auprès du MET pour la sécurisation de la route du Condroz ;
- démarches auprès d'une société du Parc scientifique pour la réduction des nuisances sonores.

Nous continuons d'être vigilants dans ces dossiers en veillant au respect des permis d'urbanisation. Lors d'enquêtes publiques, nous intervenons auprès des autorités lorsque le projet présenté est en inadéquation avec l'environnement urbanistique existant.

Le maintien et l'amélioration de notre cadre de vie demande un travail de fond pour lequel les bénévoles actuels sont en nombre insuffisant. Des représentants de certaines entités manquent. Venez nous rejoindre avec vos projets (voir nos coordonnées ci-dessous).

Pour mener nos combats, nous avons besoin de votre soutien !

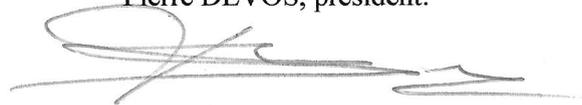
Pour deux raisons, votre cotisation nous est indispensable :

- celle-ci est notre principale source de revenus nécessaires pour la défense de nos objectifs;
- votre affiliation renforce le CQST et les points de vue qu'il défend face aux autorités publiques.

Votre cotisation augmente notre force pour améliorer VOTRE cadre de vie !

Merci d'avance de nous rejoindre et de bien vouloir verser dès aujourd'hui votre **cotisation 2022 de 13 € par famille au compte BE94 2400 7707 7214 du Comité de Quartier du Sart-Tilman. Pour votre facilité, nous joignons un bulletin de versement à ce courrier.**

Pierre DEVOS, président.

**TRÈS IMPORTANT.**

Lorsque vous versez votre cotisation, vérifiez que l'adresse mentionnée par votre banque est votre adresse actuelle, sinon, mentionnez-la dans la rubrique « communication »

Si les activités du comité de quartier vous intéressent et que vous disposez d'une adresse mail, si ce n'est déjà fait, merci de nous la communiquer à l'adresse « formulairecqst@gmail.com ». Nous pourrions ainsi vous contacter plus aisément et plus rapidement.

Nous disposons également depuis le début de l'année d'un nouveau site web tenu régulièrement à jour.

.Liste des administrateurs actuels du comité : voir au verso.

Administrateurs désignés suite à l'assemblée générale du 31 mars 2022.**1. Route du Condroz (bas d'Angleur -> limite de Boncelles) :**

M. PIROTTE Patrice Route du Condroz, 443 bis 4031 Angleur 04-367.09.70

2. Rues de la Belle-Jardinière, Ch. Davin, du Beau-Hêtre, Sart-aux-Fraises, Drève des Aulnes :**3. Rues du Sart-Tilman (du n° 343 au n° 406), de la Sordeye, de l'Aunaie et éco-quartier:**

Mme Angélique REMACLE Rue Claude Strebelle, 10 4031 Angleur 0479-65.59.84

4. Allée de la Cense Rouge, rue del Rodje Cinse :**5. Parc Astrid : rues des Nations, des Facultés, Bois de Sclessin :**

Mme PIRSON Rosine Rue Bois de Sclessin, 12 4102 Ougrée 04-365.03.00

6. Extension Cense rouge: Avenue des Cerfs, rues de la Lisière, Bois de Sclessin, Allée des Rouges-Gorges :

M. DEVOS Pierre Rue de la Lisière, 7 4102 Ougrée 04-367.23.62

7. Rue du Sart-Tilman (du n° 240 au n° 358) :**8. Parc Françoise :rues F. Bernheim, de la Sablonnière, des Airelles, des Bouleaux :**

Mme NIHOUL Francine Rue des Airelles, 11 4031 Angleur 04-365.82.12
M. STOLZ Claude Rue des Airelles, 11 4031 Angleur 04-365.82.12

Composition du Bureau:

Président: Pierre DEVOS.

Vice-présidente: Rosine PIRSON.

Secrétaire: Francine NIHOUL

Trésorier: Claude STOLZ.